



Préavis de grève du 15 mars 2025

la fabrique

Activités, emplois, outils de travail

Depuis 3 mois, les salariés de la fabrique, et en particulier ceux de la vidéo mobile, ne cessent de dénoncer le projet de suppression de deux cars vidéo mobile. Les salariés ne sont pas contre l'évolution des moyens de captation, bien au contraire ils demandent à être acteurs des changements technologiques qui les concernent afin d'être prêts pour les captations de demain.

Cette restructuration imposée brutalement est très symptomatique du fonctionnement vertical de l'entreprise, ce qui est inacceptable pour les personnels. La Direction des Moyens de Fabrication pense sans doute détenir la science infuse en matière de stratégie de moyens de fabrication. On connaît pourtant ses errements dans les investissements ces dernières années.

Et cette gabegie continue puisqu'à l'annonce de la prestation de *Louane* à la mi-temps du match du tournoi des six nations du 15 mars 2025 au stade de France, FTV Studio n'a pas trouvé mieux que de recourir à prix d'or au gigantesque car son privé *Voyageur* pour gérer... un micro et une bande son. Un petit cadeau de plus à un prestataire qui sera naturellement refacturé à France Télévisions dont les finances sont pourtant dans le rouge. La Cour des comptes appréciera.

Les deux cars vidéo mobile que la direction veut supprimer sont les plus légers de la flotte. Alors que l'agilité des moyens est l'argument essentiel avancé par la direction quand elle affirme que la fabrique a besoin de moyens plus léger. Elle pense sans doute à l'UM3 (30 fly case dans un semi-remorque). A moins que l'objectif réel de ce projet ne soit en fait de pouvoir disposer à moindre coût d'un car en proximité des plateaux du Siège pendant 18 mois pour suppléer aux régies qui seront renouvelées petit à petit ? Un sacrifice de moyens techniques et humains pour éviter un surcout ? Et pourquoi ne pas y installer l'UM3 et laisser les cars en fonction ? En voilà un beau projet alternatif, encore faudrait-il que la direction souhaite en débattre.

Côté Genesys justement, rien n'est réglé puisque la direction avance masquée en commençant les travaux d'aménagement des locaux avant même que les personnels et leurs représentants ne disposent de la moindre information sur les modifications d'organisation du travail, les impacts sur l'emploi de ces nouvelles régies et les objectifs d'utilisation de la « remote prod ».

Les chefs de projets conservent cette information secrète pour l'instant mais nous savons déjà que l'une des régies prévue pour France 3 Paris Ile de France au Siège sera automatisée avec des conséquences importantes en termes d'emploi pour les techniciens. La direction refuse la transparence ce qui est d'autant plus inacceptable que cela risque de définir le modèle pour les régies du réseau France 3. Avec un risque majeur **de suppressions d'emplois** dans toutes les antennes régionales.

Le problème est du même ordre pour les autres régies du Siège où l'objectif est de diminuer drastiquement le nombre de techniciens en régie, ce que la direction refuse d'assumer au grand jour jusqu'à présent.

La restructuration de la flotte vidéo mobile n'est donc que le premier acte d'une attaque sans précédent sur l'activité, les outils et l'emploi à la fabrique. **A qui le tour après la VM ?**

En conséquence, les syndicats, CGT et CFDT revendiquent :

1. **La suspension du projet de restructuration des moyens mobiles** de la fabrique et l'engagement d'une négociation sur un nouveau projet d'investissement associant les personnels afin de définir les moyens de captation et de post-production de la fabrique à l'horizon 2030.
2. **La transmission de l'inventaire exhaustif des captations** réalisées en interne et en externe pour toutes les antennes de France Télévisions sur les 3 dernière années
3. **La garantie d'un plan d'activité consolidé** sur la fabrique et du maintien de l'emploi sur le long terme pour toutes les activités de la fabrique assortie d'un plan de ré-internalisation d'émissions.
4. **L'engagement d'une construction négociée du renouvellement des régies du siège** avec une transparence sur les impacts emploi, métiers et sur les pratiques professionnelles.

Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats CGT et CFDT appellent les salariés de la Fabrique à cesser le travail le 15 mars 2025 à partir de 00h et pour une durée de 24h.

Paris, le 9 mars 2025

Pour la CGT
Pierre Mouchel



Pour la CFDT
Yvonne Roehrig



*Pour la direction
Reçu en main propre
le 09 Mars 2025
avec les réserves de George*

